

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1<sup>er</sup> décembre 2020

L'an deux mil vingt, le 1<sup>er</sup> décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 23 novembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. Jacques DELATTRE.

**Présents** : tous les membres en exercice à l'exception de :

**Absent** : Mr David CREPIN

La séance ouverte, Monsieur le Maire présente l'ordre du jour.  
Madame PRUVOST Marielle est nommée secrétaire.

### **DELIBERATIONS**

#### **Elections Législatives**

Monsieur le Maire signale que les Elections Législatives partielles de la 6<sup>ème</sup> circonscription du Pas-de-Calais auraient dues avoir lieu les 22 et 29 novembre, en raison des mesures sanitaires et de confinement, celles-ci ont été décalées au dimanche 13 décembre en vue de pourvoir le siège vacant à la suite de la démission du Député. S'il y a lieu, le second tour de scrutin se déroulera le dimanche 20 décembre 2020. Cependant, ne sachant pas si elles seront maintenues et bien qu'il soit possible à nouveau qu'elles soient repoussées, il y a lieu de programmer le planning des permanences de 8 heures à 18 heures au sein du conseil municipal. Mr le Maire demande à Mme Roselyne DEMEULEMEEZTER 4<sup>ème</sup> adjointe de faire le nécessaire auprès des membres du conseil pour organiser ce planning.

#### **Organisation et distribution du colis de Noël aux Aînés**

Monsieur le Maire annonce que les 143 colis seront à préparer à la Salle Jules Caron le jeudi 17 et/ou le vendredi 18 décembre pour être ensuite distribués le samedi 19 au matin. Mr le Maire souhaite que les membres du conseil municipal participent avec ceux du CCAS. 5 groupes seront mis en place. Mr le Maire demande à Mme Roselyne DEMEULEMEEZTER 4<sup>ème</sup> adjointe de prendre les rendez-vous et de mettre en place les équipes. Mr Bernard VASSEUR dit que s'il y a assez de volontaires au CCAS pour la distribution, il laisse sa place. Mr le Maire insiste et veut qu'il y est un ancien conseiller municipal et un nouveau membre du CCAS ou vis-versa afin de suivre au mieux cette démarche et en toute sérénité. Mme Emeline HENQUEZ informe qu'il y a 105 enfants à l'école qui vont par classe confectionner la carte de vœux et donc pour 143 colis, elle va demander aux enfants qui fréquentent la garderie de réaliser les 38 autres. Aussi, elle a vu avec Mr Jacquinot le directeur de l'école qui souhaite que les personnes âgées répondent aux enfants. Mr le Maire dit que c'est une bonne idée pour garder un lien et dans ce cas il faudra ajouter un petit mot pour faire passer le message aux Aînés. Mr Claudy DEGAND a fait une commande de crayons au nom de son entreprise Elnes'Taxi, il demande s'il est possible de l'ajouter aux colis ? Mr le Maire n'envoie pas l'inconvénient, le crayon sera sans doute utile ! Mr le Maire mettra en plus son agenda 2021.

#### **Cartes cadeaux et cérémonie au personnel communal**

Monsieur le Maire confie à Mme Roselyne DEMEULEMEEZTER de commander les boîtes de chocolat et les cartes cadeaux pour récompenser les agents communaux. Mr le Maire signale qu'il souhaite offrir une boîte de chocolat à chaque membre de la bibliothèque, au 2 dames qui ont nettoyé à fond l'église, au porte drapeau et la stagiaire de l'école. Pour les cartes cadeaux, Mr Jérémy CARDON 2<sup>ème</sup> adjoint, dit que n'ayant pas fait de prime Covid19, il faut faire plaisir cette année au personnel qui s'est bien dévoué dans leur travail pendant cette période. Mme Ingrid CHABOTIER propose des Happy Kdo mis en place par la CCPL pour soutenir les commerçants et artisans de proximité. Il faut juste voir si la commune peut en acheter (mandat administratif) ? C'est intéressant car pour l'achat de 10 € en Happy Kdo, 12 € à dépenser mais dans les enseignes qui participent. Mme Marielle PRUVOST demande la somme attribuée aux agents ? L'an dernier, elle était de 70 €. Mme Roselyne DEMEULEMEEZTER suggère une augmentation de 20 €, les membres à l'unanimité acceptent, la carte cadeau passera de 70 à 90 €. En Happy Kdo, cela est plus avantageux 108 € mais il faut se renseigner auprès de la CCPL ?

#### **Jouets de Noël à l'école**

Monsieur le Maire demande à Mme Emeline HENQUEZ 3<sup>ème</sup> adjointe d'expliquer l'organisation pour la distribution des jouets de Noël à l'école. Mme Emeline HENQUEZ signale que les jouets seront donnés par classe le vendredi 18 décembre avant les vacances. Elle donne des informations sur l'idée de faire venir des mascottes, lutins et le père Noël mais les tarifs pour ½ heures de spectacle sont élevés (180€) ! Du coup voir, si quelqu'un serait disponible pour faire la représentation du père Noël ?

Et voir pour un costume car la location reste chère. Mme Roselyne DEMEULEMEEZTER va étudier ce sujet. Mr le Maire informe que très peu de gens pourront participer à cette fête toujours pour les mêmes raisons sanitaires mais il demande que quelques conseillers soient présents pour offrir les cadeaux aux enfants par classe.

### **Mairie de Wavrans/L'Aa**

Monsieur le Maire a reçu un courrier de Monsieur le Maire de Wavrans/L'Aa, Julien DELANNOY pour une proposition de passage dans la commune d'une disco-mobile le dimanche 13 décembre au tarif de 150 € par commune mutualisée entre Ouve, Remilly, Wavrans, Elnes et Lumbres ? Le conseil demande combien de temps resteront-ils ? Quelles rues sont concernées ? ou simple passage rue Bernard Chochoy ? De plus, voir si les gens ce dimanche-là vont sortir ? Mr le Maire va se renseigner...

### **Noël sur la Commune**

Monsieur le Maire prévoit l'achat de 5 grands sapins de 2/3 mètres pour mettre dans divers lieux de la Commune. Les décorations seront bientôt installées. Mr le Maire demande à Mme Roselyne DEMEULEMEEZTER Présidente du Comité des Fêtes si le chalet sera installé cette année. Elle répond « oui », le chalet a été réparé et sera installé.

### **Cantine de l'école**

Monsieur le Maire en tant que Président de l'APAEE (Association des Parents et Amis de l'Ecole) pour la cantine de l'école informe l'assemblée qu'il sera prévu le jeudi 17 décembre, un repas spécial de Noël, mais que, toujours pour des raisons sanitaires et de confinement, la salle de cantine ne pouvant accueillir que très peu d'enfants (maxi 30), la priorité d'inscription à ce repas spécial sera faite aux enfants qui ont pour habitude de fréquenter la cantine régulièrement.

### **Divers :**

- Mr Claudy DEGAND demande quand les travaux du parking vont débuter ? Cela devient urgent car toujours autant de voiture dans le bas de l'église et autour des rues de la mairie et du château, souvent le midi, il n'arrive pas à rentrer chez lui ou il faut plusieurs manœuvres pour accéder à son entrée de maison. Il s'est quand même aperçu que Jérémy se gare sur le parking pour montrer l'exemple. Il faut faire un rappel dans les informations communales. Heureusement, il n'y a jamais eu d'accidents graves. Mme Nathalie COCQUEREL dit si les pompiers sont appelés à ce moment-là, ils ne passent pas !!
- Mr Bernard VASSEUR demande s'il est possible d'avoir la liste des diverses commissions communales. Mr le Maire répond qu'une copie peut être délivrée en mairie mais qu'il faut être patient pour l'avoir tout aussi bien dans le bulletin municipal 2020 en début d'année.
- Mme Emeline HENQUEZ dit qu'une personne lui a fait part de son souhait de remettre en place le terrain de pétanque qui existait auparavant en haut près du petit parking de la Cité Médéric Merger ? Que des jeunes pourraient y jouer...Mr le Maire demande à Roger de s'en occuper, de voir ce qu'il faut faire pour remettre en état ce terrain. Mr Roger VENDEVILLE dit pour l'instant c'est l'hiver et il y a une base de vie pour les travaux de ravalement en haut de la Cité Médéric Merger à cet endroit donc attendre un peu.
- Mr Jérémy CARDON signale qu'un lampadaire ne fonctionne pas à l'arrêt de bus. Mr le Maire dit qu'il faut patienter car les travaux pour l'éclairage public vont débuter en janvier 2021. Mr CARDON présente la maquette du bulletin municipal, s'il y a un souci quelconque ne pas hésiter à lui dire.
- Mr le Maire ne pense pas que la cérémonie des vœux aura lieu cette année.
- Mme Marielle PRUVOST demande quand aura-t-on la fibre ? Au 1<sup>er</sup> semestre 2021
- Mme Roselyne DEMEULEMEEZTER s'adresse à Roger...Quand penses-tu demander à Maurice pour remettre la fenêtre à la Sacristie (église) ? Elle ajoute que l'église sera ouverte le dimanche 6 décembre, une décoration de Noël est installée (crèche et sapin). Elle présente 3 devis pour la sono de l'église (Leclerc, Boulanger et ESD). Mr le Maire répond que cela sera étudié à la prochaine réunion. Roselyne demande si le concours des maisons illuminées à lieu cette année ? Mr le Maire répond qu'il peut être maintenu mais sur inscription en mairie. Un message sera mis dans les boîtes aux lettres.
- Mr Jean-Pierre GASPART demande s'il est possible de mettre des cailloux sur la route du mont d'Elnes ? Mr le Maire répond que le bois Lekieffre a été vendu à Mr Daudruy et que celui-ci va faire en sorte de nettoyer tout le long du chemin (débroussaillage) et ensuite remettre des cailloux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.